

CONSEIL MUNICIPAL extraordinaire

COMMUNE
De
BISSEY LA CÔTE
21520
Tél : 03 80 93 71 84

Séance du 22 mars 2022
Convocation du 14 mars 2022

PROCES VERBAL DE REUNION

Affiché en exécution des articles L. 2121-25 & R. 2121-11 du C.G.C.T.



Présents : M. Guillaume BARBIER, M. Jean-Louis CHAUMONNOT, Mme Sylvie COUTTET, M. Pierre COUTTET, M. Éric INGARDIN, M. Joël MATHYS, M. Serge PARVAUD, M. Gilles RIGOLLOT, M. Bruno TERRILLON, Mme Claudine VERSLYPE.

Excusée : Mme Claire COUVAL (pouvoir à M. Guillaume BARBIER)

Secrétaire : Mme Claudine VERSLYPE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Demande à Orange la redevance d'occupation des sols pour l'année 2021 et 2022
- Vote l'augmentation de 2% du taux des taxes locales directes
- Approuve les Comptes de Gestion 2021 de la commune et de la forêt
- Approuve les Compte Administratifs 2021 de la commune et de la forêt
- Affecte le résultat de la commune
- Vote les Budgets Primitifs 2022 de la commune et de la forêt
- Décide d'inscrire au programme de travaux voirie du SIVOM 2023 le chemin de Brise Tête
- Adhère à la charte d'engagement «de l'eau pour tous durablement et préservée » établi par le Conseil Départemental
- Décide de mettre à disposition de la Société de Chasse Bois de Bissey les parcelles ZN8 et ZN11

Établissement des tours de garde pour les élections présidentielles des 10 et 24 avril 2022.

Le Maire,

